

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-2 du 4 Janvier 1980

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, de l'intérim du Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement pour compter du 4 Janvier 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 Juillet 1978,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Pour compter du 4 Janvier 1980, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat est chargé de l'intérim du Ministre de l'Equipement, pendant l'absence du Camarade Richard RODRIGUEZ.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 4 Janvier 1980

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 cs 6 CC du RPPB 4 SGG 4 ME-MIA 8 Autres Ministères
13 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE -DAJL-INSAN 6 ICE et ses Sections 4
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.